



Commune de PREZ

IMPOTS 2024

Terme général d'échéance	30.05.2025
--------------------------	------------

Taux impôts communaux	Revenu	80 %
	Fortune	80 %
	Bénéfice	80 %
	Capital	80 %

Acomptes 2024	Nombre d'acomptes	9
	Date échéance 1 ^{er} acompte	30.06.2024
	Date échéance dernier acompte	28.02.2025

Intérêts	Acomptes	Moratoires	3 %
		Rémunératoires	0 %
	Décompte	Compensatoires	0 %
		Moratoires (paiements en retard)	3 %
		Rémunératoires (paiements excédentaires)	0 %
		Montant minimum des intérêts moratoires	Fr. 10.00
		Montant minimum des intérêts rémunératoires	Fr. 10.00

Approuvé en séance de conseil communal le 22 janvier 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La secrétaire communale

Mireille Gross



Le Syndic

David Bonny